Assurance complète *Swiss Life Business Direct* – la solution en ligne simple à utiliser

La solution de prévoyance pour start-ups avec couverture de tous les risques.

Produit
Swiss Life Business Direct est la première solution de prévoyance en ligne qui puisse être conclue facilement. Cela se fait en quelques minutes. Tous les risques comme la longévité, l'invalidité et le décès sont couverts par Swiss Life. Et Swiss Life vous donne une garantie de capital et d'intérêt de 100%. Swiss Life assume à 100% les risques d'assurance et de placement.

Recommandation
Swiss Life Business Direct est le bon choix pour une nouvelle entreprise dont la question de la prévoyance en faveur du personnel est encore en suspens. Si vous privilégiez une solution de prévoyance couvrant tous les risques et que vous voulez vous informer par vous-même, Swiss Life Business Direct est idéale. Venez vous en convaincre sur notre site Internet et souscrivez cette offre directement en ligne. La solution Swiss Life Business Direct, simple et facile à comprendre, vous fournit les réponses adéquates.

Avantages
- *Sécurité:* tous les risques d'assurance et de placement sont intégralement couverts par Swiss Life. Pas de versements exceptionnels pour découvert. Une assurance complète ne peut jamais présenter un découvert. Swiss Life couvre le passif entièrement et en tout temps. Vous pouvez ainsi vous consacrer sereinement à vos activités.
- *Différents plans de prévoyance:* vous pouvez choisir entre différents plans de prévoyance allant du minimum LPP à une solution de prévoyance confortable. Des graphiques simples permettent de déterminer facilement, au cours du processus d'offre, les prestations et les cotisations. Le processus est simplifié. Ainsi, vous trouvez en quelques minutes la solution qui vous convient.
- *Excédents:* vous participez aux excédents.
- *Mode de paiement:* par mois à terme échu
- *Documents contractuels:* les documents contractuels peuvent en tout temps être consultés en ligne.
- *Modifications de salaire et de personnel:* la gestion s'effectue en ligne de manière simple et conviviale. Vous gardez en permanence le contrôle sur votre solution de prévoyance.

Fonctionnement
Swiss Life assume à 100% les risques de longévité, d'invalidité et de décès pour vous et vos collaborateurs assurés. Swiss Life place les capitaux nécessaires et supporte ainsi entièrement les risques de placement et de taux d'intérêt. Vous profitez donc d'une couverture de réassurance complète avec cotisations prévisibles. Vous avez bien sûr en tout temps accès au site Internet.
www.swisslife.ch/fr/businessdirect

Représentation graphique de Swiss Life Business Direct
Evolution du capital d'épargne

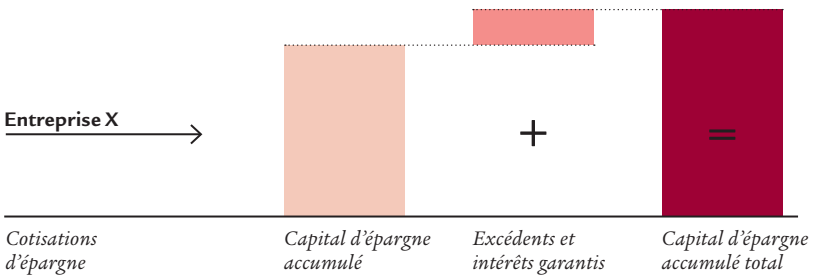

Faits et chiffres

L'offre

Fondation	Fondation collective LPP Swiss Life – fondation collective prévoyant la couverture intégrale de tous les risques
Etendue des prestations	• Prestations minimales légales (régime obligatoire LPP) • Plan complet: de meilleurs prestations de risque et des bonifications d'épargne plus élevées peuvent également être assurées de manière appropriée au client.
Risque de placement	Swiss Life assume la totalité du risque de placement et d'intérêt
Investissement responsable	Swiss Life Asset Managers tient systématiquement compte des critères environnementaux, sociaux et de gestion d'entreprise (ESG) dans le processus de placement. L'entreprise a signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI) promus par les Nations Unies et est notamment membre de Swiss Sustainable Finance (SSF) et du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). Vous trouverez de plus amples informations sous *www.swisslife-am.com/investissement-responsable*
Découvert	Découvert de la fondation exclu
Financement	mensuellement à terme échu
Accès en ligne	Vous obtenez un accès via Swiss Life myLife, la plate-forme en ligne de Swiss Life. Souscrire et gérer son assurance en ligne: avec Swiss Life Business Direct, l'avenir c'est déjà maintenant
Durée contractuelle	Entre 1 et 5 ans

Prestations

Dans le plan de prévoyance	• A la retraite: rente de vieillesse ou capital au choix • En cas d'incapacité de gain: les assurés bénéficient d'une rente d'invalidité à partir de 25% d'incapacité de gain déjà. • En cas de décès: – rente de conjoint – rente de partenaire: la rente de partenaire est coassurée sans supplément de prime. Les concubins ne doivent pas nécessairement faire enregistrer leur partenariat. – Rente pour enfant
Taux de conversion	• L'avoir de vieillesse obligatoire est actuellement converti au taux de cenversion de 5,9%. Les prestations légales minimum sont versées dans tous les cas • L'avoir de vieillesse surobligatoire est quant à lui converti en appliquant le taux de conversion actuel de 4,4855% pour les hommes (à l'âge de 65 ans) et de 4,5411% pour les femmes (à l'âge de 64 ans).
Taux d'intérêt pour l'avoir de vieillesse	Pour la partie obligatoire et la partie surobligatoire, l'avoir de vieillesse est rémunéré avec un taux d'intérêt (y c. excédent lié aux intérêts) de 1,757% (2023) chacun.

Options pour les personnes assurées

Age terme flexible	Départ à la retraite anticipée ou prolongation jusqu'à l'âge de 70 ans possibles
Versement en capital	Dernière date possible pour choisir le versement en capital: un mois avant le départ à la retraite définitive

Montrez-vous intransigeant(e) sur votre prévoyance professionnelle.
Fiez-vous à notre expérience, pour une vie en toute liberté de choix.

Informations supplémentaires et conseil individualisé
Swiss Life Business Direct vous intéresse?
Nos conseillères et conseillers sont à votre disposition.

• Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, case postale, 8022 Zurich, téléphone 043 284 33 11
• www.swisslife.ch/entreprises

01.2024